

FACHES THUMESNIL

PLAN D'EXPOSITION
AUX RISQUES
NATURELS PREVISIBLES
MOUVEMENTS DE TERRAINS

PLAN DE ZONAGE

APPROBATION

VOI POUR ETRE ANNEXE A

L'ARRETE PREFECTORAL

du 25 SEP 1990

ZONE BLEUE

Zone soumise à des

mesures de prévention

ZONE BLANCHE

Zone sans mesure

de prévention

Rendu public le : 13 OCT 1989

Approuvé le : 25 SEP 1990

Echelle 1/5000

GILBERT HUBERTS

Pour validation

Le Directeur de l'Environnement

Chef du JIRL Nord

